

## REUNION « SCRABBLE SCOLAIRE » EN VISIO – 10 JANVIER 2022

Participants : Anne-Marie NICOLAIDES, Marie-Christine CHYCKI, Claire GIRARD et Françoise VAULEON

Excusés : Jean-Marc DELCOURT, Marie-Thérèse GOUPIL

L'objet de cette réunion est de faire le point sur le concours de scrabble scolaire 2021-2022. Jean-Marc assure l'ouverture de la séance puis doit s'absenter. En une heure sont évoqués bilan et perspectives :

→ **les feuilles de jeux** à compléter par les élèves ont été retournées aux délégués départementaux au cours de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de décembre (*début janvier pour l'école d'Irodouër qui a dû faire face à de nombreux absents*). La participation est nettement en hausse par rapport aux années précédentes :

Département	PRIMAIRE			SECONDAIRE			TOTAL		
	Écoles	Classes	Élèves	Collèges	Classes	Élèves	Établ.	Classes	Élèves
35	9	15	314	3	4	9	12	19	323
29	4	4	97				4	4	97
56	1	2	46				1	2	46



Correction des feuilles de jeux à Rennes

→ **la barre qualificative** pour accéder aux finales locales (*départementales*) est fixée à 25 points pour les CE2, 30 points pour les CM1 et 34 points pour les CM2. Des situations particulières peuvent conduire à déroger à ces seuils afin que toutes les écoles soient représentées (*exemple : si l'école n'a pas d'élèves qualifiés, sélectionner le premier élève de chaque niveau*). Pour les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, la barre fixée à 36 et 38 points entraîne la non sélection d'un seul élève sur 9 : il est donc décidé de les qualifier tous.

Afin de respecter la **date butoir d'organisation des finales locales** fixée au **31 mars 2022**, les trois départements bretons feront jouer leur finale sur l'un des cinq mercredis du mois de mars. Anne-Marie précise que **pour le 56**, ce sera dans l'école de Questembert, la seule en lice, et sans mélanger les élèves des deux classes concernées comme le lui a indiqué le Directeur de l'école. Questembert va par ailleurs bénéficier du prêt des jeux qu'Anne-Marie a récupérés auprès de l'école de Muzillac.

→ **le nombre des élèves qualifiés en Ile-et-Vilaine** sera trop important pour ne faire qu'une seule finale locale, d'autant plus que 6 écoles sur 9 participent pour la première fois, ce qui nécessitera une phase d'initiation plus longue que pour les écoles « habituées ». Il est donc décidé d'organiser **trois finales** dans ce département :

- . une finale spécifique pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>
- . une finale pour les élèves d'Irodouër, Cancale et Maen Roch qui ont déjà participé plusieurs fois
- . une finale pour les élèves des nouvelles écoles.

→ **les parties de scrabble proposées** aux élèves en finale seront différentes entre primaire et collège :

. la partie en huit coups transmise par Marie-Claude DEROSNE sera jouée par les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, avec un ajout de 4 coups

. une partie en huit coups spécifique aux élèves de primaire sera préparée par Anne-Marie et Marie-Christine afin qu'elle soit plus adaptée à leur niveau (*celle que nous avons reçue comporte deux lettres chères sur un même tirage, un verbe au conditionnel pour un autre ; or, le conditionnel n'est pas au programme des primaires comme nous l'a indiqué l'an dernier le Directeur de l'école d'Irodouër ; et deux lettres chères compliquent la recherche pour des enfants qui découvrent le duplicate... déjà que ça l'est pour nous !*)

→ les finales départementales détermineront les élèves qualifiés pour **la finale régionale** ; Anne-Marie en demandera la date butoir lors de la réunion nationale des délégués scolaires de samedi prochain. Il faudra ensuite trouver une salle pour l'organiser. Comme le précise MC Derosne, les finales locales servent de base au calcul des quotas pour la finale nationale, et ce sont les finales régionales qui déterminent les qualifiés pour celle-ci.